

DEMANDE D'AIDE À L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR



À retourner à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle :

- par courrier ou sur place : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle - Aide à l'achat d'un composteur - 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle (selon les horaires d'ouverture de la CCPA).
- par mail : dechets@paysdelarbresle.fr

COORDONNÉES

NOM et Prénom

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone

E-mail

N° carte déchèterie (si vous en possédez une)

PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE

Copie d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, attestation d'achat du notaire...).

Copie de la facture d'achat : l'achat doit être postérieur au 01/05/2024 et obligatoirement dans le département du Rhône ou de la Métropole de Lyon.

Relevé d'Identité Bancaire (du mandataire pour le groupement d'habitant) au même nom que le présent formulaire.

Justificatif de participation à l'atelier de sensibilisation.

Attention, la facture et le RIB doivent être au même nom que celui du formulaire.

CONDITIONS

- La participation à un atelier de sensibilisation au compostage est **OBLIGATOIRE** pour bénéficier de l'aide à l'achat. Vous devez vous inscrire via le QR Code suivant.
- Nous vous conseillons de suivre l'atelier avant d'acheter votre composteur car vous pourrez bénéficier de conseils pour choisir le modèle le plus adapté à vos besoins. Sinon vous pouvez consulter notre fiche conseil pour le choix du modèle.
- Le dossier complet de demande d'aide à l'achat doit être envoyé dans un délai de 3 mois après l'achat du composteur.
- Ne pas avoir bénéficié de l'attribution d'un composteur à 25 € fourni par la CCPA.



Partie à remplir par le demandeur

Je m'engage à ne demander qu'une seule subvention par foyer.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, dans le cadre de l'instruction de votre demande d'aide à l'achat d'un composteur, sur la base de sa mission d'intérêt public en matière de gestion des déchets. Ces données sont destinées aux services internes compétents et conservées 10 ans en cas d'acceptation, 5 ans en cas de refus*. Conformément au RGPD, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité que vous pouvez exercer en contactant DPO@t-s-consulting.fr. Pour toute réclamation : CNIL (www.cnil.fr).

Cadre réservé à la CCPA

Demande validée le :

Fait à

, le

Signature du demandeur